

Nombre :
de Conseillers en exercice 18
de Conseillers présents 14
de Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre le 10 du mois de juin ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur Bruno FABRE , Maire . Date de la convocation le 03/06/2024.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Laetitia VAIRON, Christian AUVOLAT, Christian VÉQUAUD, Joëlle CASSERON, Aude CHATAIGNÉ, Florent CANTETEAU, Alexandra SICARD, Yohan LAURENCEAU, Lydia PELLETIER, Corinne EMERIT, Franck PIARD, Christian VÉQUAUD.

Membres Absents :

Martine JOLLY donne pouvoir à Laetitia VAIRON

Daniel VALLIN donne pouvoir à Ninon LACOLLEY

Jérémy BARÉ donne pouvoir à Bruno FABRE

Romain THOMAS donne pouvoir à Hugues LELONG

Christian AUVOLAT est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

583-24 Acquisition d'un véhicule / Choix du fournisseur

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques.

Il informe le Conseil qu'une procédure de consultation des fournisseurs a été lancée, il en résulte:

FOURNISSEURS	MARQUE VEHICULE	MONTANT TTC
MCP Auto	Ford transit Custom	24 108,00 €
RENAULT	Trafic	24 150,00€
CITROEN	Jumpy	24 385,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- décide de faire l'acquisition d'un véhicule utilitaire auprès du Garage MCP AUTO pour un montant total de 24 108.00 € HT.
- mandate Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce projet.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme ,
Le Maire ,
Bruno FABRE



Nombre :
de Conseillers en exercice : 18
de Conseillers présents : 14
de Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre le 10 du mois de juin ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers ,dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur Bruno FABRE , Maire . Date de la convocation le 03/06/2024.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Laetitia VAIRON, Christian AUVOLAT, Christian VÉQUAUD, Joëlle CASSERON, Aude CHATAIGNÉ, Florent CANTETEAU, Alexandra SICARD, Yohan LAURENCEAU, Lydia PELLETIER, Corinne EMERIT, Franck PIARD, Christian VÉQUAUD.

Membres Absents :

Martine JOLLY donne pouvoir à Laetitia VAIRON

Daniel VALLIN donne pouvoir à Ninon LACOLLEY

Jérémy BARÉ donne pouvoir à Bruno FABRE

Romain THOMAS donne pouvoir à Hugues LELONG

Christian AUVOLAT est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

584-24 Aménagement d'un carrefour rue Brantôme / Route des huttes / RD 10 Rue Perochon- Demande de fonds de soutien intercommunal

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V ;

Vu la délibération n° 173_2023_04 portant sur l'approbation du fonds de soutien intercommunal aux projets communaux datant du 19 octobre 2023.

Considérant que le règlement d'intervention permet à chaque commune de présenter un projet d'investissement durant le mandat au titre des fonds de soutien ;

Description du projet : Deux aménagements de sécurité aux entrées de bourg afin de réduire la vitesse et mettre en place des sens de priorité.

Dans ce cadre, la commune de Nalliers sollicite l'attribution du fonds de soutien sur l'opération « Aménagement de sécurité Rue Ernest Perochon et carrefour des Huttes ».

Le montant des travaux s'élève à 122 302 €HT.

La commune sollicite un montant de **35 113 €**.

Le plan de financement prévisionnel présenté par la commune pour cette opération est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Détail par poste	Montant	Subventions	Montant	%
Travaux entreprise	116 322,00 €	Amendes de Police	24 460,40 €	20,00 %
Maitrise d'Œuvre	5 980,00 €	Fonds de soutien CCSVL	35 113,00 €	28,71 %
		Sous-total	59 573,40 €	48,71 %
		Autofinancement	62 728,60 €	51,29 %
Total dépenses	122 302,00 €	Total Recettes	122 302,00 €	100,00 %

Après l'exposé du projet et du plan de financement, le **Conseil municipal décide à l'unanimité :**

- ✓ **DE VALIDER le projet d'Aménagement de sécurité Rue Ernest Perochon et carrefour des Huttes et son plan de financement**
- ✓ **DE SOLLICITER le fonds de soutien intercommunal pour un montant de 35 113 €.**
- ✓ **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.**

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme ,

Le Maire ,

Bruno FABRE



Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :
et de sa publication le

Nombre :
de Conseillers en exercice : 18
de Conseillers présents : 14
de Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre le 10 du mois de juin ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur Bruno FABRE , Maire . Date de la convocation le 03/06/2024.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Laetitia VAIRON, Christian AUVOLAT, Christian VÉQUAUD, Joëlle CASSERON, Aude CHATAIGNÉ, Florent CANTETEAU, Alexandra SICARD, Yohan LAURENCEAU, Lydia PELLETIER, Corinne EMERIT, Franck PIARD, Christian VÉQUAUD.

Membres Absents :

Martine JOLLY donne pouvoir à Laetitia VAIRON

Daniel VALLIN donne pouvoir à Ninon LACOLLEY

Jérémy BARÉ donne pouvoir à Bruno FABRE

Romain THOMAS donne pouvoir à Hugues LELONG

Christian AUVOLAT est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

585-24 Avenant n°1 – Lot 2 / Marché de la salle des fêtes

Vu le Code de la commande publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 8 janvier 2024 attribuant le marché de travaux relatif au lot 02 pour la réhabilitation de la salle des fêtes à Nalliers,

Vu le projet d'avenant n° 1 au marché de travaux relatif au lot 02 « Gros Oeuvre » ,

Monsieur le Maire rappelle que s'agissant des marchés de travaux relatifs à la réhabilitation de la salle des fêtes sur la commune de Nalliers :

- le marché de travaux relatif au **lot 02** « Gros Oeuvre » a été attribué à la société **GATTEAU BATIMENT** pour un montant de 89 465.90 euros HT. La réalisation du renforcement des dallages intérieurs et de l'existant au niveau du mur de façade de la scène (Devis n° DE29168) nécessite la passation d'un **avenant n° 1** qui aurait pour effet de porter le montant du marché à 94 356.42 euros HT, soit une plus-value de 4 890.52 euros HT et une variation d'environ 5.47 % par rapport au marché initial.

Conformément à l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique, il convient d'approuver les avenants et de procéder à leur signature, après avoir fait état de leur contenu.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de valider la modification du marché de travaux relatif à ce lot sur le fondement de l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique est approuvée.
- **DÉCIDE** d'approuver l'avenant n° 1 au marché de travaux relatif au **lot 02** « Gros Œuvre » conclu avec la société **GATTEAU BATIMENT**, et ayant pour effet de porter le montant du marché à 94 536.42 euros HT.
- **DÉCIDE** de signer les avenants correspondants.

✓

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme ,
Le Maire ,
Bruno FABRE

